

ACTION URGENTE

IRAN. DES DÉTENUS QUI ONT ÉTÉ SOUMIS À DES ACTES DE TORTURE ONT BESOIN DE SOINS MÉDICAUX

Des dizaines de membres de la minorité arabe ahwazie détenus à la prison de Sheiban, dans la province du Khouzistan, ont besoin de soins médicaux pour des blessures causées par des membres des forces de sécurité, qui les ont frappés et leur ont tiré dessus avec des fusils à plomb le 31 mars 2020, pendant un mouvement de protestation lié à la propagation du COVID-19 dans la prison. Hossein Silawi, Ali Khasraji et Naser Khafaji demeurent victimes de disparitions forcées. Au moins sept autres détenus, dont les prisonniers d'opinion Jaber Albshokeh et Mokhtar Albshokeh, ont été entassés dans une cellule conçue pour la détention à l'isolement et mènent une grève de la faim.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

*Responsable du pouvoir judiciaire – Ebrahim Raisi
c/o Mission permanente de l'Iran auprès de l'Organisation des Nations unies
Chemin du Petit-Saconnex 28, 1209 Geneva, Suisse
Instagram : raisi_org*

Monsieur Raisi,

Des dizaines de membres de la minorité arabe ahwazie détenus dans la section 5 de la prison de Sheiban, à Ahvaz, dans la province du Khouzistan, ont besoin de soins médicaux pour des blessures causées par des membres des forces de sécurité, qui les ont frappés et leur ont tiré dessus avec des fusils à plomb le 31 mars 2020, lors de la violente répression d'un mouvement de protestation lié à l'inaction des autorités face aux craintes de propagation de COVID-19 dans la prison. Parmi les détenus ayant besoin de soins figurent le militant des droits des minorités **Mohammad Ali Amouri**, qui aurait été blessé à la poitrine et à la tête, **Abdolreza Obeidawi**, qui souffrirait de problèmes gastro-intestinaux liés aux coups qui lui ont été infligés au ventre et d'une perte de la vision d'un œil liée à une blessure causée par des tirs de fusil à plomb, et **Abdolzahra (Zuhair) Heleichi**, **Abdulemam Zayeri**, **Sajad Deilami**, **Ali Kaab Umair**, **Jaber Albshokeh** et son frère **Mokhtar Albshokeh**, dont les blessures seraient infectées.

Depuis le 31 mars, les autorités pénitentiaires et des renseignements ont suspendu les visites familiales à la prison de Sheiban et n'autorisent les détenus à appeler leur famille qu'une minute par jour. D'après les témoignages de proches des personnes emprisonnées, des dizaines de détenus ont en outre été soumis à des disparitions forcées, des actes de torture et d'autres mauvais traitements. Les autorités refusent toujours de révéler aux proches de **Hossein Silawi**, **Ali Khasraji** et **Naser Khafaji** ce qu'il est advenu d'eux et l'endroit où ils se trouvent depuis leur transfert vers un lieu inconnu le 31 mars. Au moins sept détenus qui ont été ramenés à la prison de Sheiban le 13 avril, après avoir également été soumis à une disparition forcée le 31 mars, parmi lesquels **Jaber Albshokeh**, **Mokhtar Albshokeh**, **Ali Mojadam**, **Moieen Khanaferreh**, **Jamil Heidary**, **Jasem Heidary** et **Abdolrazagh Obeidawi**, ont depuis été entassés dans une cellule conçue pour la détention à l'isolement et n'ont pas été autorisés à passer des appels téléphoniques réguliers. Leurs proches ont appris que ces sept détenus avaient entamé une grève de la faim le 23 avril. Des personnes emprisonnées dans la section 5 de la prison de Sheiban ont indiqué à leur famille que la plupart des détenus de leur section étaient blessés et faisaient l'objet de nouvelles accusations liées au mouvement de protestation dans la prison.

Je vous demande instamment de libérer tous les prisonniers d'opinion, dont **Mohammad Ali Amouri**, **Jaber Albshokeh** et **Mokhtar Albshokeh**. Veuillez également veiller à ce que ces hommes et les autres détenus de la prison de Sheiban, notamment **Abdolreza Obeidawi**, **Abdolrazagh Obeidawi**, **Abdulemam Zayeri**, **Ali Kaab Umair**, **Ali Khasraji**, **Ali Mojadam**, **Hossein Silawi**, **Jamil Heidary**, **Jasem Heidary**, **Moieen Khanaferreh**, **Naser Khafaji**, **Sajad Deilami** et **Abdolzahra (Zuhair) Heleichi**, bénéficient de soins et puissent contacter régulièrement leur famille et leurs avocats. Je vous demande en outre de veiller à ce que des enquêtes indépendantes soient menées sur les allégations de disparition forcée, d'actes de torture et d'autres mauvais traitements infligés pendant et après le mouvement de protestation du 31 mars et de faire en sorte que les détenus soient protégés de la torture et des autres mauvais traitements.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma haute considération,

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



COMPLEMENT D'INFORMATION

Plus de 150 hommes, parmi lesquels des prisonniers d'opinion, seraient détenus pour des motifs à caractère politique dans la section 5 de la prison de Sheiban, à Ahvaz, dans la province du Khouzistan. Le 31 mars 2020, ces hommes, ainsi que des centaines de détenus d'autres sections, ont organisé un mouvement de protestation motivé par leurs craintes de contracter le COVID-19, la pénurie de produits sanitaires, les mesures inadaptées de test, de prévention et de traitement et le refus de l'administration pénitentiaire d'accorder des permissions. D'après des informations qu'a obtenues Amnesty International, des surveillants pénitentiaires et des membres des forces de sécurité ont eu recours à une force excessive et injustifiée dès le début du mouvement de protestation en vue de le réprimer. Alors que le mouvement de protestation s'est transformé en émeute dans certaines sections, où des détenus ont mis le feu à des objets, des surveillants pénitentiaires portant des équipements antiémeutes ont tiré sans discernement des balles réelles, du gaz lacrymogène et des plombs sur les détenus, d'après les témoignages de personnes récemment libérées, de proches de détenus et de défenseurs arabes ahwazis des droits humains citant des sources à l'intérieur de la prison. Selon ces informations, jusqu'à 20 détenus seraient morts d'asphyxie, de brûlures ou de blessures par balle mortelles et des centaines d'autres auraient été blessés.

Des détenus de la section 5 de la prison de Sheiban ont indiqué que, plus tard dans la journée, des gardiens de prison les avaient forcés à traverser un « couloir de torture » menant à la cour de la prison. Ce « couloir » était composé de gardiens de prison positionnés de chaque côté des détenus et les frappant à de nombreuses reprises au dos et à la tête avec des matraques et des câbles alors qu'ils les forçaient à courir de leur cellule à la cour de la prison. D'après le témoignage d'un homme récemment libéré, les détenus ont été forcés à marcher pieds nus sur des éclats de verre sur le chemin vers la cour de la prison. Une fois dans la cour, les détenus ont été interrogés individuellement sur leur rôle dans la contestation. Des dizaines d'entre eux ont eu les yeux bandés et ont été transférés vers des lieux inconnus. Pendant les deux semaines qui ont suivi, les autorités ont refusé de révéler à leur famille ce qu'il était advenu d'eux et où ils se trouvaient. La plupart d'entre eux avaient été ramenés à la section 5 de la prison de Sheiban le 13 avril, après avoir, semble-t-il, été détenus dans un centre de détention du ministère du Renseignement à Ahvaz, où ils auraient été interrogés et torturés.

D'après les informations dont dispose Amnesty International, la plupart des personnes actuellement détenues dans la section 5 de la prison de Sheiban pour des motifs à caractère politique risquent de faire l'objet de nouvelles poursuites liées au mouvement de protestation dans la prison. Certains détenus sont emprisonnés depuis 10 à 20 ans et, s'ils sont déclarés coupables de nouvelles accusations, ils auraient moins de chances de se voir accorder une permission ou une grâce. Parmi ces détenus figurent Mohammad Ali Amouri (emprisonné depuis 12 ans), Abdulemam Zayeri (emprisonné depuis 15 ans), Ali Manbouhi (emprisonné depuis 20 ans), Nazem Berihi (emprisonné depuis 18 ans), Rahim Afravi (emprisonné depuis 20 ans), Abdolzahra (Zuhair) Heleichi (emprisonné depuis 15 ans) et Yahya Naseri (emprisonné depuis 15 ans). Les militants des droits des minorités Mohammad Ali Amouri, Jaber Alboshokeh et Mokhtar Alboshokeh ont été condamnés à la prison à perpétuité en raison de leurs activités pacifiques pour le groupe de défense des droits culturels Al Hiwar (« Dialogue », en arabe), aujourd'hui dissous.

À la fin du mois de mars, lorsqu'il a été signalé que des détenus de plusieurs prisons avaient été testés positifs au COVID-19, des milliers de détenus d'au moins huit prisons en Iran ont organisé des mouvements de protestation contre l'inaction des autorités en vue de les protéger, ce qui a déclenché une réaction meurtrière des forces de sécurité. Dans plusieurs prisons, la force meurtrière a été utilisée pour réprimer ces contestations. Environ 36 personnes auraient été tuées et des centaines d'autres blessées, d'après des sources fiables.

La torture et les autres mauvais traitements sont strictement interdits au titre du droit international, notamment de l'article 7 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), auquel l'Iran est partie. Le droit international engage les États à diligenter sans délai des enquêtes impartiales, indépendantes et minutieuses sur toutes les allégations de torture et d'autres mauvais traitements, à traduire les responsables présumés en justice et à veiller à ce que les victimes aient accès à des voies de recours effectives et reçoivent réparation, y compris sous la forme d'une réadaptation. Au titre du droit international, les autorités doivent veiller à ce que tous les détenus puissent bénéficier rapidement de soins médicaux. Les autorités ont l'obligation de fournir aux détenus des moyens raisonnables pour communiquer avec leurs proches et recevoir leur visite. Ces visites sont des garanties essentielles contre la torture et les mauvais traitements. Le fait de dissimuler le sort des détenus et le lieu où ils se trouvent s'apparente à une disparition forcée, ce qui constitue un crime au titre du droit international.

Une vaste population arabe vit dans la province du Khouzistan et ses membres se qualifient d'« Arabes ahwazis ». Bien que riche en ressources naturelles, cette province connaît de graves carences socioéconomiques et un niveau de pollution de l'air et de l'eau élevé. Concentrés dans des zones pauvres manquant d'équipements de base à la périphérie des villes, de nombreux Arabes ahwazis sont soumis à des discriminations, en particulier en matière d'emploi, de logement, de représentation politique et de l'exercice des droits culturels, civils et politiques. L'impossibilité pour eux d'utiliser leur langue maternelle comme langue d'enseignement à l'école primaire est également une source de ressentiment et de frustration intenses.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : persan, anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 11 juin 2020

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

NOM ET PRONOM PRIVILÉGIÉ : Mohammad Ali Amouri, Jaber Alboshokeh, Mokhtar Alboshokeh, Abdolreza Obeidawi, Abdolrazagh Obeidawi, Abdulemam Zayeri, Ali Kaab Umair, Ali Khasraji, Ali Mojadam, Hossein Silawi, Jamil Heidary, Jasem Heidary, Moieen Khanaferreh, Naser Khafaji, Sajad Deilami et Abdolzahra (Zuhair) Heleichi. Pronoms à privilégier : il (tous sont des hommes)